



CANICULES À RÉPÉTITION

10 ÉCO-GESTES POUR LES COLLECTIVITÉS

Le confort d'été en ville notamment devient un enjeu de plus en plus fort dans les politiques d'urbanisme, d'aménagement et de cadre de vie. Agir dans ce domaine permet d'en limiter les effets auprès des populations les plus fragiles, de maintenir la qualité des services publics tout en générant des économies d'énergie.

De nombreux leviers d'action peuvent ainsi être enclenchés, et nécessitant une approche de déclioisonnement des thématiques. Le déploiement d'une démarche politique est essentielle, et peut se déployer avec des actions ayant des effets court-terme et long-terme.

UNE NÉCESSAIRE ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES VILLES

Les jours de chaleur qu'ont connu la France et une partie de l'Allemagne sur juin, juillet et août lors des canicules ont largement dépassé les normales saisonnières... de nombreux records ont été franchis, et continueront malheureusement de l'être aux prochains étés.

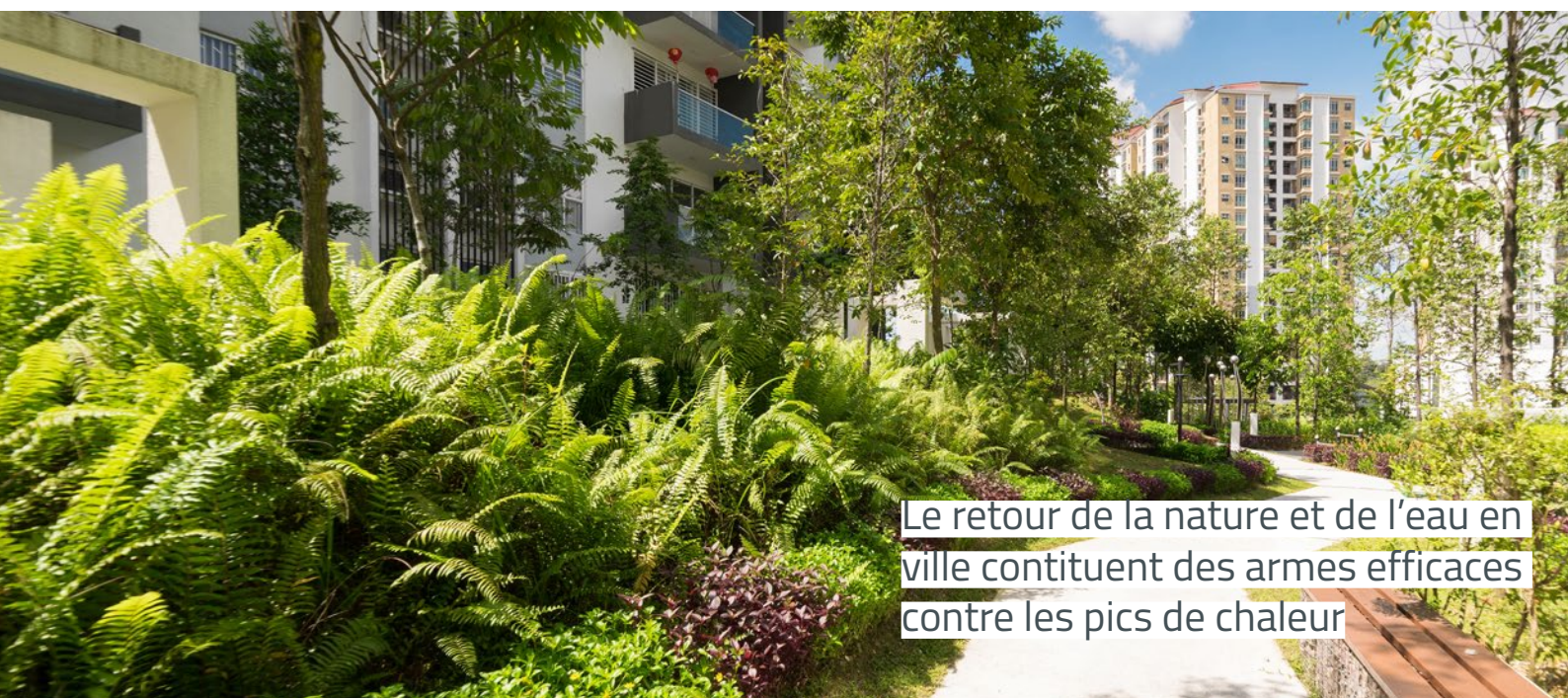
On a ainsi eu droit aux journées les plus chaudes jamais enregistrées dans de nombreux territoires, avec des vagues de chaleur et canicules qui vont se répéter et s'amplifier pour les prochaines années, manifestation concrète du changement climatique. Une étude publiée en septembre 2021 dans la revue Science portant sur les inégalités intergénérationnelles montre ainsi qu'un enfant né en 2020 subira de quatre à sept fois plus de vagues de chaleur dans sa vie qu'une personne née en 1960.

L'impact sur nos vies quotidiennes et les activités qui en sont liés est important : pics de pollution, incendies ravageurs, conséquences sanitaires...et l'espace de vie

que constitue la collectivité est particulièrement mis à mal lors de ces épisodes, encore plus dans les espaces urbains où l'effet îlot de chaleur entraîne un ressenti encore plus important de ces fortes chaleurs.

Il est donc nécessaire pour les collectivités de s'adapter, en réagissant en court-terme avec des actions qui peuvent d'ores et déjà être portées, mais surtout en s'inscrivant dans une démarche long-terme de planification et de plan d'actions en ce sens.

Cette publication se concentre sur les leviers court-terme à l'échelle de la collectivité, que ce soit pour ses services ou dans l'accompagnement des acteurs du territoire. Elle ne doit pas se limiter à ce seul périmètre temporel, et c'est en ce sens qu'elle est complémentaire de nos publications précédentes, que vous retrouverez en fin de document, permettant la mise en place d'actions structurantes sur le long-terme via notamment le PLUi et des investissements associés.



Le retour de la nature et de l'eau en ville constituent des armes efficaces contre les pics de chaleur

L'ÎLOT DE CHALEUR URBAIN

Conséquence des rapports naturels et anthropiques, elle entraîne un inconfort et un impact fort sur modes de vie des habitants de la ville, et contribue à renforcer l'effet « canicule » de jour comme de nuit auprès des urbains.

Quelles en sont les causes ? Elles sont multiples, et leur effet est amplifié par les conséquences qui en ressortent. En effet, si le transport et les activités humaines sont des éléments forts, la minéralisation des centres, issue des

modèles d'urbanisation choisis, amplifie le phénomène, tout comme le comportement des matériaux « retenant » la chaleur. Mais en période de canicule, les climatiseurs tournent souvent à plein régime et le problème est que pour produire du froid, ils doivent rejeter du chaud...généralement dans les rues. Par ailleurs, cette problématique d'îlot de chaleur, si elle est principalement urbaine, est loin d'être absente des territoires ruraux : espaces commerciaux,

zones d'activité avec grands parkings... sont eux aussi des terrains idéaux pour sa formation. Sans compter le fait qu'avec certains vents, l'îlot de chaleur peut être formé à un endroit et transporté à un autre.



1 RELAYER LES CONSIGNES DE COMPORTEMENT EN CAS DE CANICULE AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES CITOYENS

Si l'échelle d'action des collectivités est à l'échelle des bâtiments du territoire et de leur organisation spatiale, l'action à l'échelle individuelle est essentielle. A ce sujet, une sensibilisation et un suivi des personnes fragiles (âgées, malades, enfants notamment) est à mener, en premier lieu en relayant les alertes canicules et les consignes ministérielles à ce sujet : s'habiller léger, sortir aux heures les moins chaudes, s'hydrater, manger léger et suivre les populations fragiles.

2 ADAPTER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

De la même manière que dans les DROM, adapter les horaires des agents, quitte à organiser des rotations plus fréquentes sur des périodes plus courtes par exemple, notamment pour ceux amenés à travailler en extérieur : agents de la propreté, de la voirie, des parcs et jardins, etc.

Permettre des pauses en intérieur aux heures les plus chaudes

Favoriser le télétravail, permettant de ne pas concentrer trop de personnes et d'équipements, rejetant de la chaleur, au même endroit

Accepter un assouplissement d'un éventuel dress code : chemisettes, polos, éviter les vestes et cravates, privilégier les couleurs claires, etc.

3 VÉRIFIER SES RÉGULATIONS

Faire le point sur les asservissement et régulations existantes, sur la climatisation s'il y en a mais surtout sur les centrales de traitement d'air : vérifier les horaires de déclenchement et les comportements des utilisateurs (ajouts d'équipements individuels, ouvertures des fenêtres, gestion des brise-soleils, etc.), optimiser sa GTC/GTB.

4 METTRE EN PLACE UN PLAN DE DÉPLACEMENT INTER-ADMINISTRATION PRIVILÉGIANT LES MODES DOUX

L'une des causes majeures de l'îlot de chaleur en ville provient des moteurs thermiques : à la fois par chaleur rejetée lors de la combustion du moteur thermique, mais aussi par le CO2 rejeté qui, en se combinant avec action des UV, va produire une pollution à l'ozone.

Privilégier des modes doux pour ses agents et pour ces citoyens est donc essentiel :

- Vélos, trottinettes, marche, pédi-bus : aide à l'achat, équipements adaptés et sécurisés
- Voitures et bennes/bus électriques/GNV/hydrogène

5 INSTALLER DES BRISE-SOLEILS

Sans retoucher à la totalité du bâti, nécessaire dans une approche plus long-terme, installer des brise-soleils : des simples stores à un équipement architectural intégré.

6 PASSER AU BLANC !

Le stockage de chaleur par les matériaux est l'un des éléments favorisant la persistance d'un îlot de chaleur. En particulier les matériaux présentant une faible albédo, comme les enrobés de route, les façades et toitures sombres, etc. stockent durablement la chaleur.

Pour amoindrir cet effet, il faut aller vers des matériaux à albédo plus forte, soit des couleurs claires, se rapprochant du blanc. Et à cet effet, de nombreuses peintures, à la robustesse démontrée, peuvent être utilisées (en complément, dans une approche plus long-terme, d'une OAP dédiée dans le PLUi par exemple), de type « Cool Roof » et bénéficient d'une aide via les CEE (fiche BAT-EN-112).

7 IDENTIFIER DES PARCOURS ET DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Une visualisation des « points chauds » et des typologies de quartiers peut être réalisée à l'échelle d'une ville, par exemple selon l'une des méthodologies présentées par l'ADMEE dans une publication dédiée . Si cette démarche est assez longue, une première identification permettra de ressortir les îlots de fraîcheurs (parcs, proximité de points d'eau, allées bordées d'arbres feuillus hauts, musées, centres commerciaux...) et de les présenter aux citoyens, dans une première brique de parcours fraîcheur.

ARROSER LA CHAUSSEE

L'arrosage de chaussée permet un ressenti immédiat, mais ne produit qu'un effet ponctuel dans le temps. Il doit par ailleurs être préférentiellement développé à partir d'une eau de récupération, on des circuits d'eau potable de la ville, soumis à forte tension lors d'épisodes de sécheresse.

La mise en place de jeux d'eau, de fontaines ou de miroirs d'eau en circuit fermé (modulo l'évaporation naturelle qui en résultera) permet d'apporter un confort plus durable.

DÉBITUMER

La limitation des surfaces bitumées, ou à minima ceux de couleur moins sombre, constitue la meilleure des préventions contre les surchauffes des espaces publics.

La désimperméabilisation des sols aura également un intérêt dans la lutte contre les inondations.

PRÉPARER DÈS MAINTENANT LA CANICULE D'APRÈS

On l'a vu en introduction de ce document, les canicules et vagues de chaleur sont et vont rester la norme dorénavant. Il est donc essentiel pour une collectivité de se projeter dès maintenant dans une stratégie et un plan d'action sur le long-terme, avec des investissements associés.

Le renforcement des différentes trames irriguant la collectivité est l'une des priorités :

- La trame verte en poussant à la végétalisation des façades et toitures, ainsi qu'à la préservation et le développement des espaces naturels
- La trame bleue en préservant le trajet de l'eau, la préservation des cours d'eau et le déploiement de dispositifs de rafraîchissements locaux
- La trame grise avec les voiries, s'intégrant dans les objectifs de la trame bleue, permettant une meilleure porosité du sol, sa meilleure respiration et une résilience plus forte de la collectivité face à des épisodes orageux de type « orage cévenol ».

Une analyse des micro-climats de la ville, fondée notamment par la catégorisation par quartiers, permet un travail sur la circulation des flux d'air via la conservation brises thermiques naturelles et de l'albédo, en choisissant les matériaux adaptés, si possible locaux et biosourcés, en intégrant aux nouvelles constructions une approche de bioclimatisme.

La modification du PDU et l'accompagnement à la réalisation de plan de déplacement au niveau des entreprises et déplacements, permet de favoriser l'expansion des modes doux et de réduire le trafic.

Enfin, le déploiement d'outils de rafraîchissement à l'échelle de quartiers comme les réseaux d'eau tempérée ou les réseaux de froid permet un partage de fraîcheur optimisé.



YouTube

Vidéo FNCCR :
Le confort d'été



La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR – Territoire d'énergie) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 800 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

FNCCR 2022

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Reproduction partielle ou totale uniquement avec autorisation et mention de l'auteur



Fédération nationale des collectivités concédantes et régies
20 bd Latour-Maubourg
75007 Paris
www.fnccr.asso.fr
01 40 62 16 40

EN SAVOIR PLUS
Guillaume PERRIN
g.perrin@fnccr.asso.fr

